



★ Le secrétaire général de l'Union des compositeurs de musiques de films (UCMF) revient sur le manifeste publié à l'occasion du Salon des lieux de tournage, qui interpelle ses partenaires au sujet de la délocalisation des enregistrements de musique de films.

En 2009, vous aviez déjà alerté les pouvoirs publics au sujet de la délocalisation des enregistrements de musique de films. Comment la situation a-t-elle évolué ?

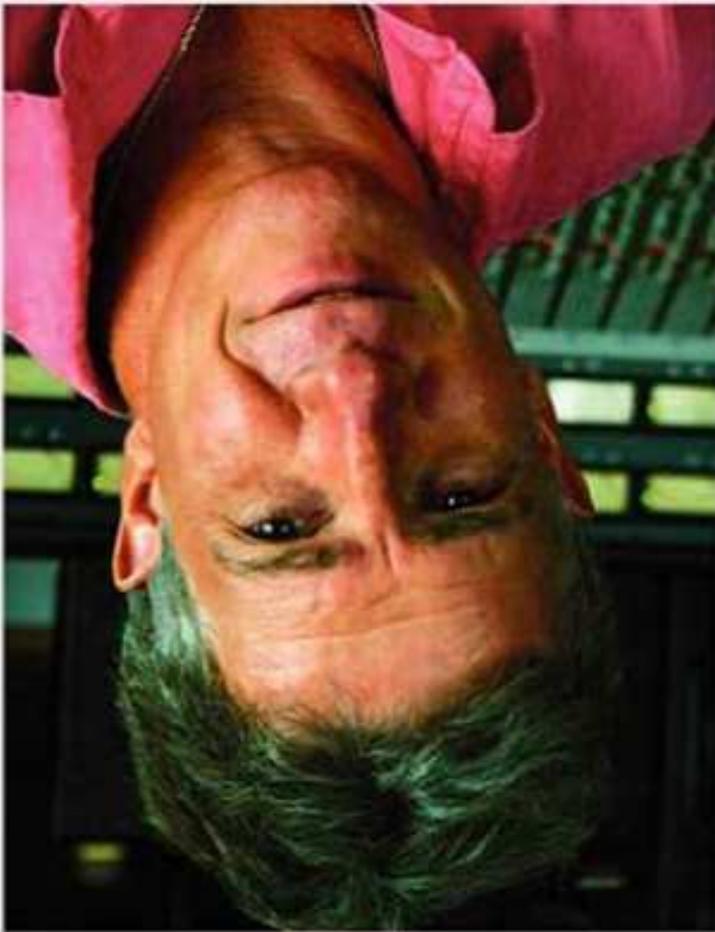
Elle n'a malheureusement pas beaucoup évolué. À l'époque, nous étions heurtés au refus de la Spedidam d'engager toute négociation avec les orchestres sur la question des droits voisins, et le projet n'avait pas abouti. Lorsque je suis arrivé à la présidence de l'UCMF, en juin dernier, j'ai pris contact avec **Olivier-René Vellion**, directeur général de la commission du film d'Ile-de-France, et Fabienne Vohin, directrice générale de l'Orchestre national d'Ile-de-France, et nous avons décidé de repartir au combat. Cela fait 15 ans que je vois les enregistrements de musique de film se délocaliser à Prague, à Sophia, et la conséquence est l'état de délabrement actuel de la filière de production musicale en France. Il est temps de mettre tout le monde autour de la table.

Vous insistez dans le manifeste sur la délocalisation des enregistrements en direction de l'Europe de l'Est. Il semble que cette destination n'est pas la seule...

En effet. Si l'on prend le cas de l'Angleterre, par exemple, il y existe des orchestres directement rattachés à des studios de production audiovisuelle, et qui attirent aussi des producteurs français. Ils sont rapides à mobiliser et ont la particularité de pratiquer des sessions partagées, ce qui consiste, sur trois heures d'enregistrement, à travailler sur un film pendant les deux premières heures, puis sur un générique resté durant le temps qui reste. Cela permet évidemment de faire baisser sensiblement les coûts. À ma connaissance, je ne vois pas ce genre d'initiative se développer en France.

Quelles solutions proposez-vous ?

En concertation avec les partenaires, qu'il s'agisse de la Spedidam, du gouvernement ou du CNC, il y a des dossiers à ouvrir, notamment au niveau des aides. Aujourd'hui, celles devenues minimes et nous souhaiterions de nouveau encourager l'enregistrement de musique originale en France par ailleurs, nous avons accès à des orchestres mobilisables, comme c'est



Patrick Sigwalt

“Cela fait 15 ans que je vois les enregistrements de musique de films se délocaliser à Prague ou à Sophia”

le cas en Angleterre, nous pourrions avancer plus rapidement. **Il est tout de même délicat de s'attaquer au salaire des**

musiciens, tout comme aux charges salariales en France. Bien sûr, mais ce n'est pas ce que nous disons. Ce à quoi il faut parvenir, en mobilisant ces ressources financières et techniques que je viens d'évoquer, c'est à un coût comparable à celui qui se pratique ailleurs, à Londres par exemple. L'idée n'est pas de faire tomber le salaire d'un musicien, qui touche ici 250 € par heure, à 35 € par heure comme c'est le cas à Sophia. C'est évident, mais d'imaginer des processus nouveaux, des incitations.

Leur prix a beau être attractif, les spécialistes sont réservés quant à la qualité des enregistrements réalisés en Europe de l'Est. Quel est votre avis sur ce sujet ?

Il existe en effet une série de problèmes techniques, qui tiennent d'une part à la qualité des instruments dont disposent les musiciens locaux, mais aussi des studios, du matériel, notamment de la qualité des micros. Ce qui a d'ailleurs un effet pervers sur les compositeurs : lorsqu'un enregistrement est fait en Europe de l'Est, vous n'avez pas la main sur la matière dont se débrouillent les enregistrements, le choix du matériel ou des interprètes, et vous avez donc tendance à vous autocensurer. Inévitablement, en évitant de proposer des choses qui pourraient être mal interprétées, des partitions avec certaines spécificités. Cette mobilisation, c'est donc aussi une question d'exigence. Et j'espère d'ailleurs que si l'on parvient à relocaliser les enregistrements en France, les productions étrangères qui s'attachent nos compositeurs, à commencer par Alexandre Desplat, vont se déplacer à leur tour en France pour travailler avec lui.

Concernant la France, n'y a-t-il pas également un problème de structure, étant donné que les grands studios sont aujourd'hui peu nombreux ?

Bien entendu, et je viens d'ailleurs d'apprendre que Davout, qui figure parmi ces studios importants dont vous parlez, pourrait fermer. C'est un vrai problème : nous avons vu s'éteindre la plupart des studios de disques. À l'exception de quelques grands établissements dans lesquels on peut faire entrer des orchestres symphoniques. Mais si même ces studios se mettent à fermer à leur tour, c'est problématique... Cependant, et c'est aussi notre discours, il existe des espaces qui ne sont pas des lieux "historiques" de production, mais qui peuvent être mobilisés, au Conservatoire national, et à certaines salles dont l'acoustique est excellente, d'autant qu'aujourd'hui, la prise de son peut être réalisée avec un matériel relativement léger.